

Le 15 janvier 2025, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de La Fouillouse, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Patrick BOUCHET, Maire.

Nombre de membres en exercice : 27

Date de convocation du Conseil Municipal : le 08 janvier 2025

Présents :

M. Patrick BOUCHET, M. Philippe BONNEFOND, Mme Valérie PICQ, M. Hervé JAVELLE, M. Rémy GIRARDON, Mme Marie-Claude BRANCIER-JACQUIER, M. Sébastien FAUST, Mme Laurence BUSSIERE, M. Pierre CLAVEL, M. Jean-François MONTMARTIN, Mme Caroline ZANDER, Mme Annabel TAILLANDIER, Mme Célia DUMAS, M. Jean-Nicolas JOUVE, M. Hervé PANDRAUD, M. Yves PARTRAT, M. Richard GRIFFON, Mme Céline CHAMPAGNON, M. Vincent THOMAS.

Absents : M. Jérôme DROUET, M. Bruno VILLEMAGNE, Mme Clémence SABAUT, Mme Jennifer DAUPHY-SABY, M. Amaury GARDE, Mme Karine BREURE, Mme Justine GIRARDON, Mme Sophie GOUDIN.

Procurations : M. Jérôme DROUET à M. Pierre CLAVEL, M. Bruno VILLEMAGNE à M. Jean-François MONTMARTIN, Mme Clémence SABAUT à M. Hervé JAVELLE, Mme Jennifer DAUPHY-SABY à Mme Valérie PICQ, M. Amaury GARDE à M. Patrick BOUCHET, Mme Karine BREURE à Mme Célia DUMAS, Mme Justine GIRARDON à M. Rémy GIRARDON.

Secrétaire : M. Sébastien FAUST

OBJET : Election d'un nouvel adjoint à la suite de la démission de Madame MARESCAL Maryline (Rapporteur : Patrick BOUCHET)

Monsieur le Maire rappelle que, depuis l'élection du 25 mai 2020, la liste des adjoints se décompose comme suit :

- 1 ^{er} Adjoint : Philippe BONNEFOND	- 5 ^{ème} Adjoint : Rémy GIRARDON
- 2 ^{ème} Adjointe : Valérie PICQ	- 6 ^{ème} Adjointe : Marie-Claude BRANCIER JACQUIER
- 3 ^{ème} Adjoint : Hervé JAVELLE	- 7 ^{ème} Adjoint : Sébastien FAUST
- 4 ^{ème} Adjointe : Maryline MARESCAL	

Il fait part à l'Assemblée que, par courrier du 28 novembre 2024, adressé à Monsieur le Préfet conformément aux dispositions de l'article L. 2122-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), Madame Maryline MARESCAL a exprimé son souhait de démissionner de ses fonctions d'adjointe et de son mandat de conseillère municipale. Monsieur le Préfet a notifié sa décision d'acceptation de cette démission le 24 décembre 2024.

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à prendre acte de la démission de Madame Maryline MARESCAL de ses fonctions d'adjointe au Maire et de la vacance du poste.

Il propose de maintenir le nombre d'adjoints à 7 et de procéder au remplacement du poste d'adjoint vacant. Il propose que le nouvel adjoint élu en remplacement de celui qui a cessé ses fonctions prenne place au dernier rang du tableau des adjoints, et que les adjoints situés après l'adjoint démissionnaire dans l'ordre du tableau remontent d'un cran.

Monsieur le Maire explique qu'en cas d'élection d'un seul adjoint, celui-ci est élu au scrutin secret à la majorité absolue.

Il précise que tout conseiller de sexe féminin peut se porter candidat au poste d'adjoint, afin de respecter les dispositions de parité, prévues par les textes.

Il expose les dispositions légales pour la tenue du scrutin, et désigne Monsieur Philippe BONNEFOND, secrétaire, et Monsieur Jean-Nicolas JOUVE et Madame Marie-Claude BRANCIER-JACQUIER, assesseurs.

Puis, Monsieur le Maire invite les candidats à se faire connaître. Seule Madame Caroline ZANDER se présente à l'élection, pour la fonction d'Adjointe.

*Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,
DECIDE à l'unanimité,*

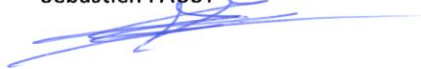
- **DE MAINTENIR** le nombre d'adjoints à 7
- **DE PROCEDER** au remplacement du poste d'adjoint vacant,

- **DE DECIDER** que le nouvel adjoint élu en remplacement de celui qui a cessé ses fonctions prendra place au dernier rang du tableau des adjoints, et que les adjoints situés après l'adjoint démissionnaire dans l'ordre du tableau remonteront alors d'un cran,
- **DE PROCEDER** à l'élection du 7^{ème} adjoint en remplacement de l'adjoint démissionnaire, au scrutin secret à la majorité absolue,
- **DE DIRE** que le tableau du Conseil sera mis à jour.

Ensuite, Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de procéder au vote.

- A l'issue du vote, Monsieur le Maire proclame Madame Caroline ZANDER, nouvelle Adjointe, élue avec 24 voix pour.

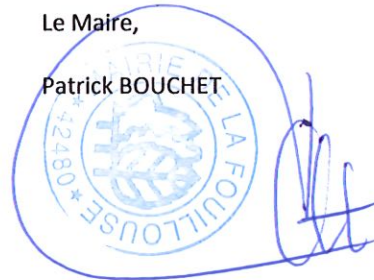
Le secrétaire de séance,
Sébastien FAUST



Fait à la Fouillouse, le 15 janvier 2025

Le Maire,

Patrick BOUCHET



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200974-20250115-02A-25-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/01/2025